



Présents : Philippe BOUCHER, Michel PETITJEAN, Olivier VIRY, Francis MAILLOT, Loïc PIRON, André JULLIARD KUZNICKI, F. BOURNY, Gérard VINCENDON-DUC

Excusés : Frédéric FANOUILLET, Maxime LEVEQUE, Tony HEGO, Julien COUPE, Ch. PERRIER, Nicolas RENARD, Thierry BRAULT, Philippe PAILLARD, Sébastien GASNIER, D. PICHON, J. POISSON, A. CHAUVIN, Daniel LEGAY, Yann HELIE, Thierry AMIARD, Maurice POIL.

Michel présente ses vœux à l'ensemble des présents.

ORDRE DU JOUR.

1- Bilan arbitrage du Comité de la Mayenne, phase 1 :

Division	nbre de rencontre à juge-arbitrer	nbre de rencontre juge-arbitrée	taux de réalisation CD53	taux de réalisation Ligue
National 3 Fém.	7	7	100%	
Pré-nationale Masc.	11	9	82%	61%
Pré-nationale Fém.	4	4	100%	43%
Régionale 1 Masc.	7	5	71%	50%
Régionale 1 Fém.	7	6	86%	93%
Régionale 2 Masc.	7	4	57%	43%
Régionale 2 Fém.	10	5	50%	46%
Régionale 3 Masc.	30	25	83%	43%
Total	83	65	78%	48%

2- Obligation des clubs :

- ✓ **Obligation en nombre de juge-arbitre :**
Seul le club de CHATEAU GONTIER est amendable, faute de JA dans le club. L'un de leurs licenciés est actuellement en formation d'arbitre et devra s'inscrire en formation de juge-arbitre d'ici la fin de la saison sportive.
- ✓ **Obligation en prestation :**
Cinq clubs devront réaliser des prestations pour ne pas être en infraction (clubs évoluant en Nationale et en Pré-Nationale) :

LAVAL Bourny et l'ERNÉENNE Sport. ont déjà remplis leur quotas annuel sur la phase 1.

MONTJEAN TT et LAVAL Francs Archers ont eux remplis leurs quotas pour la phase 1. Il restera à réaliser 1 prestation pour Montjean TT et 2 prestations pour Laval FA. sur la phase 2.

Quant à CHANGÉ US. Il n'a réalisé que 2 prestations sur 3 sur la phase 1 et devra réaliser 4 prestations sur la deuxième phase pour remplir son quotas.

- ✓ Nombre de cadres de l'arbitrage en Mayenne :

Arbitre club	Arbitre régional	Arbitre national	Juge-Arbitre 1 degré	Juge-Arbitre 2 degré	Juge-Arbitre 3 degré	Total
3	42	2	45	7	1	100

3- Compte rendu de la C.R.A.

- ✓ Information sur les championnats d'Europe par équipe (du 03 au 08 sept 2019) :
Pour la billetterie le Site de la Ligue est ouvert ainsi que celui du CD 44.
Les bénévoles sont les bienvenus et peuvent s'inscrire sur ces deux sites.

- ✓ GIRPE :
Penser à mettre à jour votre version de GIRPE (dernière version : GIRPE 7.2.12)
Cette version permettra à chaque CDA de visualiser les arbitres au dos de la feuille sous SPID.

Petit rappel : Bien noter les arbitres sur la feuille de rencontre surtout en nationale.
En Pré-nationale, il faut pratiquer de la même façon.

Autre rappel : lorsque le JA, autre que le capitaine de l'équipe d'adverse, est seul sur la rencontre, il ne peut pas arbitrer une partie et par conséquent ne peut être porté au dos de la feuille de rencontre, Pour pouvoir être noté au dos de la feuille il devra être aidé par un autre arbitre officiant sur la deuxième table.

Un arbitre, ne possédant pas le grade de Juge-Arbitre, qui gère la rencontre sur GIRPE ne peut se mettre en tant que JA, il doit se mettre au dos de la feuille.

- ✓ Championnats de France au Mans :
La CDA a transmis les trois arbitres volontaires pour cette compétition, ce sont Loïc PIRON, Daniel LEGAY et André JULLIARD KUZNICKI.
La tenue d'arbitre est exigée pour cette compétition et une réunion aura lieu le jeudi pour une formation à l'arbitrage électronique.
- ✓ Formation Ligue :
55 nouveaux arbitres ont été formés sur cette phase 1.
14 autres sont déjà inscrits pour les autres formations en phase 2.
- ✓ Club amendable :
Le Club de CHATEAU GONTIER doit mettre un JA1 en formation avant la fin de la phase 2.

4- Juge-arbitres : attribution des journées.

Attribution en séance des rencontres de nationales et pré-nationales du championnat par équipes et des compétitions individuelles de la phase 2
L'attribution des rencontres de R1, R2 et R3 du championnat par équipe sont laissées aux clubs recevant comme le prévoit la réforme de l'arbitrage.

Arbitrage : Sport adapté le 6 avril 2019. 12 à 12 arbitres

Recyclage des Arbitres Régionaux : un recyclage sera effectué sur les finales par classement régionales.

5- Questions et Informations diverses.

Frais de restauration de la table de JA sur épreuves régionales : C. Fédéral et autres épreuves. Dorénavant

Les frais de repas de la table de JA seront désormais payés par la ligue directement aux clubs. Les clubs devront envoyer la facture à cette dernière pour être remboursé. Le forfait de restauration par JA est de 10 euros.

Fin de séance à 22h34.

Le secrétaire de séance
Loïc PIRON.